

Votre prochaine éco-solution
Créer un parking perméable



MIEUX COMPRENDRE

Conçus pour permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol plutôt que de ruisseler vers les égouts, les parkings perméables **absorbent l'eau de pluie comme des éponges naturelles**. Cette capacité **réduit la quantité d'eau de ruissellement** et donc le risque d'inondation, ce qui est essentiel dans un contexte de changement climatique caractérisé par des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents. Si la perméabilité du sol le permet, le parking perméable peut même **infiltrer l'eau provenant d'autres surfaces**, comme de l'enrobé ou des eaux de toitures.

Les parkings traditionnels en asphalte ou en béton absorbent la chaleur du soleil, contribuant à la **formation d'îlots de chaleur urbains**. Les revêtements des parkings perméables réduisent cet effet en permettant à l'eau de refroidir la surface. Cela se traduit par la **création d'un environnement**

urbain plus frais et moins énergivore en climatisation.

Les parkings perméables jouent également un **rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de l'eau**. En filtrant naturellement l'eau de pluie, **ils retiennent les polluants** tels que les huiles, les métaux lourds et les produits chimiques. Cela empêche ces substances nocives de se déverser dans les cours d'eau, **préservant ainsi les écosystèmes aquatiques et contribuant à la lutte contre la pollution de l'eau**.

La perméabilité des parkings permet l'installation d'une végétation locale qui va créer des habitats pour la faune et **contribuer à la préservation de la biodiversité locale**.

Enfin, les parkings perméables sont **plus résistants à l'usure et nécessitent moins d'entretien à long terme**, réduisant ainsi les coûts de maintenance et la nécessité de remplacer fréquemment des surfaces de stationnement.

Passer à l'action !

Les parkings perméables peuvent être **végétalisés ou non, mais ils sont tous drainants**. Pour assurer l'infiltration de l'eau, ils sont constitués de **dalles alvéolaires** dont le centre sera comblé par **un revêtement plus ou moins perméable**. C'est le choix de ce revêtement qui détermine la perméabilité de l'ensemble. Si les conditions le permettent, il est possible d'opter pour la végétalisation non seulement de tout ou partie du parking, mais aussi de ses abords.

CHOISIR SON REVÊTEMENT

Le revêtement de sol peut être **minéral** (stationnement pavé ou avec des gravillons drainants), à **remplissage mixte** (par exemple en conjuguant bandes de roulement minérales pour les véhicules et allées végétales pour les piétons) ou **100 % végétal**.

Le **choix du revêtement** se fera en fonction du poids des véhicules, de la pente, du **nombre de rotations** au cours de la journée et la **durée quotidienne de stationnement**.



Par exemple, le parking végétalisé doit être libéré un certain nombre d'heures pour permettre aux végétaux de se développer.

Une étude sera nécessaire afin de définir la **perméabilité** et la **portance du sol**. Les parkings perméables sont **une réponse aux exigences des lois et textes juridiques (loi Climat et Résilience, loi ALUR)**, et ils sont compatibles avec les exigences des permis de construire et des PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Le choix du revêtement dépend de plusieurs facteurs, notamment l'emplacement et les contraintes environnementales. Chacun a ses propres avantages et inconvénients, et le choix doit être fait en fonction des besoins spécifiques du projet.

Si les **coûts d'installation et d'entretien des parkings végétalisés** sont plus élevés que ceux des revêtements minéraux ou mixtes, ils sont plus efficaces pour rafraîchir et améliorer la qualité de l'air, et ils ont un **impact bénéfique** sur la gestion des eaux pluviales et la biodiversité urbaine.

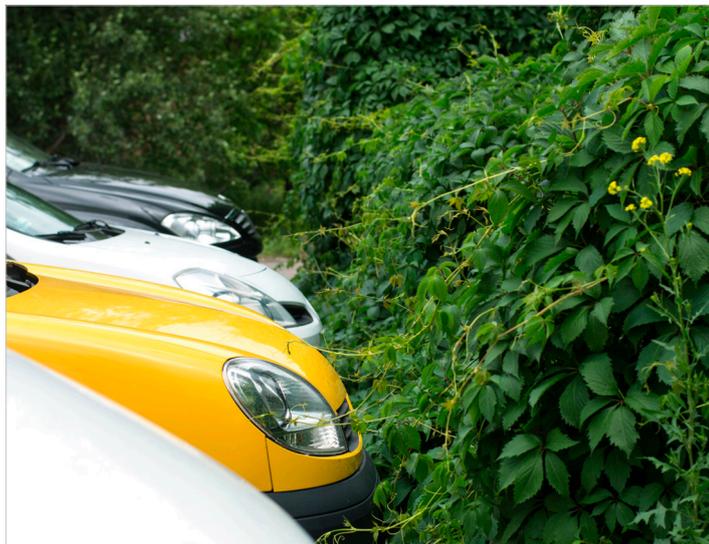
OPTER POUR LA VÉGÉTALISATION

Dans le cas d'une végétalisation, il faut prévoir une **étude climatique et paysagère** pour le choix d'espèces endémiques et/ou adaptées aux conditions climatiques d'aujourd'hui et de demain, peu gourmandes en eau et à pousse lente, notamment pour le choix d'arbres d'ombrage. Les végétaux fréquemment utilisés sont des **plantes et mousses adaptées aux milieux arides** : sedums, graminées alpines, thym serpolet, trèfle nain, origan...

Le centre de la dalle drainante peut être engazonné sur place ou conçu avec des dalles pré-engazonnées.

L'**entretien** de la partie végétale **est relativement réduit** : 2 à 3 fauches ou tontes par an, parfois une fertilisation 2 fois par an, et de l'arrosage en cas de sécheresse pour les dalles engazonnées.

Végétaliser le stationnement **permet le retour d'une végétation durable** en milieu urbain et contribue à **faire revenir une biodiversité** menacée par l'artificialisation des sols.



COMPLÉTER PAR DES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DU PARKING

Pour évacuer le trop plein d'eau il est conseillé de **prévoir des accotements végétalisés avec un fossé bordant le parking**.

Dans certains cas où les sols ont une **capacité d'infiltration très réduite**, il faut envisager un **fossé végétalisé**. On y a recours également pour éviter un risque de contamination des sols et des nappes phréatiques. Ce dispositif s'appelle une **noue végétalisée** : situé au niveau de la couche supérieure du sol, l'eau y descend pour y être infiltrée vers les sols. Elle redescend en surface vers un **exutoire**, ou parfois directement dans le sol au moyen d'un **drain de sécurité**.

Un parking pose bien plus que des questions de revêtement et d'aménagement, c'est la possibilité d'**établir un système végétalisé, perméable et durable**, qui répond à des enjeux d'éco-construction et s'intègre plus facilement dans les plans locaux d'urbanisme.



POINT D'ATTENTION

Le prix pour un parking perméable végétalisé est compris entre 110 € et 180 €/m². Ce tarif comprend la préparation du terrain, l'étude du sol (portance et perméabilité) pour la meilleure infiltration, la pose des couches de matériaux drainants, la mise en place des dalles alvéolées et la végétalisation. Dans certains cas, il faudra prévoir en plus une **évacuation du revêtement imperméable** du sol existant.

En savoir plus

- * [Programme de recherche Roulépur.](#)
- * [Guide ARBE et Région Sud « Plantons Local ».](#)

- * [Connaître, choisir et trouver des plantes pour les jardins et les espaces verts.](#)